

Publié le 7 mars 2025

De Sem à Spl, la Semerap du Puy-de-Dôme reste (très) attachée au service public de l'eau

Directeur de la Semerap (Société d'économie mixte pour l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement et la protection de l'environnement), qui englobe un territoire de 170 communes au nord et à l'est de Clermont-Ferrand, Jean-Luc Abelard remonte le cours de la riche histoire de la Sem, transformée en Spl en 2014. Une volonté affirmée des élus locaux de garder la main sur la gestion de ce bien précieux qu'est l'eau, devenue plus stratégique encore avec la montée en puissance du dérèglement climatique.



Il faut toujours repartir de l'histoire pour comprendre le présent. Cette notion fondamentale d'explication de notre société se justifie encore plus dès qu'il s'agit d'évoquer celle de la [Semerap](#), créée en 1975 « de la volonté des élus locaux d'asseoir une gestion locale de l'eau, loin des grands groupes », assure son directeur, **Jean-Luc Abelard**. Ce dernier garde toujours un œil attentif sur les études publiées par les organismes spécialisés sur le prix de l'eau sortie des canalisations du privé et celui du public. « Pour les usagers, le public est 30 % moins cher que dans le privé. Nos usagers

doivent le savoir ».

Ancrée dans le territoire

La création de la Sem permet de réunir sous une même bannière trois syndicats mixtes de l'eau. « La Semerap a été la première Sem de France dans l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement », sise dans le Puy-de-Dôme, dans un périmètre englobant 170 communes situées essentiellement au nord et à l'est de la capitale régionale de Clermont-Ferrand. Une histoire bien ancrée dans le territoire à partir de preuves tangibles puisque la Semerap a installé son siège social et une partie de ses équipes d'intervention au cœur de son secteur d'activité dans le Parc Européen d'Entreprises de Riom, précisément en février 2010. Plus de 200 personnes sont mobilisées sur l'ensemble de son territoire d'intervention. **La longévité de la Semerap repose sur le fait qu'elle a su prendre les bonnes décisions au bon moment, devenant Spl au 1er janvier 2014, statut mieux à même de lui garantir l'indépendance publique qu'elle chérit tant.**

Championne de France du nombre d'actionnaires dans une Spl

Si la Semerap présente la singularité d'avoir été la première Sem dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, elle est aussi, autre originalité, la Spl dont le nombre d'actionnaires est le plus élevé en France : 155 ! Ce qui suscite parfois quelques étonnement, notamment sur le respect du contrôle analogue, qui part du principe que tous les actionnaires doivent être placés sur un même pied d'égalité. Pour répondre à ce défi, le conseil d'administration est limitée à 18 membres où figurent les plus grosses communes et intercos, deux sièges étant dévolus à l'assemblée spéciale qui réunit près de 150 communes ! « Grenoble, avant de passer en régie, était exposée à la même difficulté, avec 65 actionnaires. 10 à 15 actionnaires, c'est jouable, mais au-delà, c'est plus compliqué », assure Jean-Luc Abelard, qui dit fréquenter avec plaisir les formations organisées par la FedEpl sur le contrôle analogue.

Il pleut mais il neige moins

Au-delà de ces considérations juridiques, la Spl déploie son activité sur le territoire en lien avec les ASA, les associations syndicales autorisées qui réunissent les agriculteurs, « même si là aussi, nous avons demandé à pouvoir travailler à hauteur de 20 % avec des entreprises en dehors de nos actionnaires, Rennes l'a aussi réclamé pour son CHU, mais la transposition de la directive européenne ne l'autorise pas pour l'heure », précise le directeur. Le dérèglement climatique a-t-il un impact sur la ressource en eau dans ce département décrit comme « le château d'eau de la France » ? Et oui ! La Semerap est le fruit de la réunion de trois anciens syndicats mixtes. « **A l'époque, l'eau, aux deux tiers, venait de la montagne. Aujourd'hui, le captage baisse, nous devons pomper plus dans l'Allier**, tout simplement parce que la neige est plus rare et que les réserves en eau pâissent de cette nouvelle donne climatique. Les pluies sont plus intenses, comme les pics de sécheresse. Ce n'est pas tant la pluie qui manque que la neige ».

Fuites traquées et mieux colmatées

Heureusement, les performances en matière de réduction des fuites dans les réseaux s'améliorent. « **Nous atteignons le seuil de 80 %**. Beaucoup de gens me disent mais alors, cela signifie que 20 % de l'eau se répand dans la nature, et oui, mais c'est peu au regard des 3 000 kilomètres de réseaux que nous gérons et dont l'usure des joints avance plus vite que notre capacité à les remplacer, même si nos travaux d'investissement restent toujours aussi importants ». Le « Château d'eau » aura donc aussi à se confronter à la nécessité de miser sur le sens des responsabilités des citoyens. Avec ce paradoxe que Jean-Luc Abelard pointe avec malice : « Nous avons une activité commerciale. Ça fait toujours drôle de pousser les gens à moins consommer le produit que nous leur vendons », sourit-il.